



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PEP

Question écrite n° 31145

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la décision du Gouvernement de supprimer le plan épargne populaire. Ce dispositif, lancé au début des années 1990 avait été initialement élaboré dans le but d'améliorer le niveau des retraites de tous les Français, notamment non imposables. Cette suppression va favoriser la montée en puissance des fonds de pensions en redirigeant vers les plans d'épargne individuelle retraite, ceci aux dépens de la solidarité intergénérationnelle. Compte tenu de cette situation grave pour l'avenir de la solidarité nationale, elle lui demande de lui indiquer ses intentions au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31145

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2003, page 9745